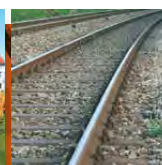
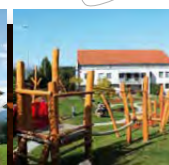
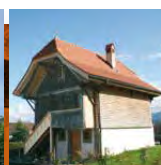
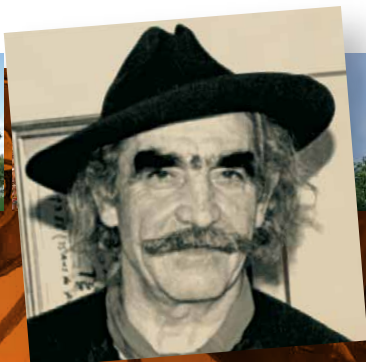




l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°109
M a i
2016



Carrosserie de la Patinoire ^{sàrl}

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32 1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Communication visuelle !

EFFET **i media**

Benoît Perriard | Grolley | 026 475 52 70 | www.bepbep.ch



Chavallaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch

EP: AMADEUS

ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

TV, HiFi, Multimédia, Professional Electronics



Avry-Bourg 19/15
1754 Avry-sur-Matran

Tél. 026 470 24 20
Fax 026 470 24 28

avry@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch

Vers le site



SAMSUNG

PHILIPS

SONY
make.believe

LOEWE

Le mot du Syndic

Une nouvelle législature, une équipe renouvelée, un nouvel auteur pour le présent message, en résumé une dynamique inédite pour la conduite des affaires communales.

Cette nouvelle période réserve de nombreux défis, tant pour l'exécutif que pour l'administration et le per-

« Un pouvoir est faible s'il ne tolère pas qu'on l'avertisse de ses erreurs »

Pierre Dehaye



sonnel communal qui doivent s'adapter aux nouveaux responsables de dicastère, sans oublier les commissions qui seront également renouvelées.

Pour relever ces défis, les conditions préalables favorables sont réunies, à savoir une équipe du Conseil qui saura se montrer solidaire et un personnel communal qui est conscient de sa responsabilité. La distribution des dicastères et des missions à mener a pour but d'offrir à chaque membre un espace où il peut s'investir avec plaisir et satisfaction tout en utilisant avec efficacité les ressources pour le bien de tous.

La politique de préservation de la qualité de vie dans la commune qui a prévalu dans la précédente législature sera poursuivie et les projets annoncés depuis plusieurs années qui feront évoluer notre environnement vont devenir réalité. De nouvelles activités vont être initiées au bénéfice de la collectivité. Une période passionnante est ainsi annoncée.

Servir la communauté dans la fonction de syndic comme dans celle de conseiller communal est non seulement un honneur, mais aussi une lourde responsabilité que l'équipe saura assumer.

Toutefois, le lien de confiance que les Autorités tisseront avec les Neyruziennes et les Neyruziens déterminera la réussite de la législature.

Martial Wicht, Syndic



l'écureuil

..... Informateur

N°109
M a i
2 0 1 6

Sommaire

■ Le mot du Syndic	3
■ La convocation et l'ordre du jour	4
■ Les informations officielles	11 à 16
■ Les dicastères	19 à 25
■ La vie associative	28 à 30

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**
- **Éditeur:** Commune de Neyruz - **Coordination:** Administration communale - **Tél.:** 026 916 15 50 - **Site web:** www.neyruz.ch - **E-mail:** neyruz@neyruz.ch - **Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch - **Photos:** MIKKEL' PHOTO WWW.MIKKEL.CH - Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey - **Impression:** Imprimerie St-Paul.



Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mercredi 1^{er} juin 2016 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil communal
2. Procès verbal de l'Assemblée communale du 13 avril 2016
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
3. Mode de convocation des Assemblées communales pour la période 2016-2021
4. Délégation d'une compétence financière au Conseil communal pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période 2016-2021
5. Election de la Commission financière pour la période 2016-2021
6. Election de la Commission d'aménagement pour la période 2016-2021
7. Election de la Commission des naturalisations pour la période 2016-2021
8. Divers

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal



Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.

☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou ☐ par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz



■ 3. Mode de convocation des Assemblées communales pour la période 2016-2021

En regard de la législation sur les Communes, l'Assemblée communale est convoquée au moins dix jours à l'avance par un avis dans la Feuille officielle, par un affichage au pilier public, ainsi que par le libre choix de l'envoi d'une circulaire tout ménage ou d'une convocation individuelle.

L'Assemblée communale, lors de la première séance de la période administrative, décide le mode de convocation des Assemblées communales (convocation individuelle ou circulaire tout ménage). Ce mode de convocation vaut pour la durée de la période législative.

Depuis 1991, suite à la décision de l'Assemblée communale, nos Assemblées sont convoquées par l'envoi d'une circulaire tout ménage (soit par le journal d'informations l'Ecreuil ou par une circulaire tout ménage, selon les délais de parution de l'Ecreuil). Le Conseil communal est d'avis que ce procédé, plus économique, simplifie également l'administration et donne satisfaction.

Par conséquent, le Conseil communal vous propose d'opter pour le mode de convocation des Assemblées communales de la période 2016/2021 par l'envoi d'une circulaire tout ménage.

■ 4. Délégation d'une compétence financière au Conseil communal pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période 2016-2021

Comme pour la période législative précédente 2011/2016, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale de lui octroyer une compétence financière pour effectuer des transactions immobilières pour la durée de la période législative 2011/2016. Une compétence financière d'un montant de CHF 200'000.00 est demandée.

A nouveau, cette délégation financière permettra au Conseil communal de réaliser des petites transactions immobilières dans l'intérêt de la Commune. Elle augmentera les possibilités de la Commune de traiter et de régler rapidement différents dossiers.



■ 5. Election de la Commission financière pour la période 2016-2021

En regard à la Loi sur les Communes, la Commission financière est élue par l'Assemblée communale.

Afin que cette Commission financière soit directement opérationnelle, sa nomination est prévue lors de la prochaine Assemblée communale fixée le 1^{er} juin 2016.

Actuellement, la Commission financière est constituée de cinq membres. Au vu de l'excellente expérience de cette période et de l'efficacité démontrée, le Conseil communal suggère de maintenir ce nombre.

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 28 février 2016 soit, 5 Conseillers de l'« ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 Conseillers du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 3 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants
- 2 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture.

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 1^{er} juin prochain.

■ 6. Election de la Commission d'aménagement pour la période 2016-2021

Le Conseil communal est l'Autorité responsable de l'aménagement local, ceci conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATeC). En début de période législative, il constitue une Commission d'aménagement chargée de formuler des propositions pour l'élaboration du plan d'aménagement local et de donner des préavis en vue de son application.



Notre plan d'aménagement local (PAL) est en examen préalable et son approbation est prévue pour cette période législative.

Pour traiter des sujets de l'aménagement, une Commission de neuf membres est en place. Selon la législation en vigueur, elle est majoritairement représentée par des membres issus de l'Assemblée communale. Elle est donc composée de cinq membres élus par l'Assemblée communale (le législatif) et de quatre membres représentant le Conseil communal (l'exécutif).

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 28 février 2016 soit, 5 représentants de l'« ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 représentants du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 5 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants (2 Conseillers communaux et 3 candidats de l'Assemblée communale)
- 4 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture (2 Conseillers communaux et 2 candidats de l'Assemblée communale).

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 1^{er} juin prochain.

■ 7. Election de la Commission des naturalisations pour la période 2016-2021

Suite à la votation du 1^{er} juin 2008 portant sur la révision du droit de cité fribourgeois, acceptée par 59,58 % des votants, le Conseil d'Etat a promulgué la Loi en fixant son entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2008.

Cette entrée de la Loi comporte des incidences sur le travail au niveau communal. Aussi, les demandes de naturalisation ne sont plus présentées lors des Assemblées communales. Une Commission des naturalisations est en place. Celle-ci est composée de 7 personnes dont 2 représentants du Conseil communal et 5 représentants de l'Assemblée communale.

Cette Commission a pour tâche d'entendre chaque candidat afin de s'assurer que les conditions d'intégration prévues par la loi sont remplies. La Commission doit rendre un préavis motivé à l'attention du Conseil communal qui statue ensuite.

Pour tenir compte des forces politiques et des différents groupes au sein du Conseil communal élu le 28 février 2016 soit, 5 Conseillers de l'« ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants » et 4 Conseillers du Parti « Socialiste et Ouverture », le Conseil communal propose, comme par le passé, une répartition équilibrée de :

- 4 membres présentés par l'ecAS : Entente communale, Amis et Sympathisants (1 Conseiller communal et 3 candidats de l'Assemblée communale)
- 3 membres présentés par le Parti Socialiste et Ouverture (1 Conseiller communal et 2 candidats de l'Assemblée communale).

Les différents candidats seront proposés par les groupes lors de l'Assemblée communale du 1^{er} juin prochain.

Le Conseil communal profite de l'occasion pour remercier les membres de toutes les Commissions communales actuelles pour l'excellent travail effectué tout au long de la période 2011/2016.



PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE
PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE
FAMILLE ET AMIS

- ➔ Hôtel - Restaurant Ouvert 7/7
- ➔ 14 chambres rénovées avec salle d'eau privative
- ➔ Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches. Adulte 27.- / enfant 14.-



Rte de Fribourg 17
026 477 10 05
lachaumiereneyruz@bluewin.ch

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance
Gaz naturel - Biogaz - Mobilité

celsius
groupe

www.celsius.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH



WWW.LAMELCOLOR.CH

 **LAMELCOLOR**
LA PASSION DU STORE

**Pour votre commune,
épousez une solution durable !**

Le progiciel communal qui assure
l'ensemble de la gestion administrative de
votre commune.

Les concepteurs du Groupe T2i
connaissent vos besoins, ils sont romands
comme vous et ça change tout !



www.groupe-t2i.com



Vitrerie - Glaserei
RÉPARATION - MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

HB Harmonie Beauté
Esthétique **féminin**
**Soins du visage
& du corps**
Rue du Marchet 5a
Neyruz - 076 451 27 82
chf. 50.-
bon cadeau
Non cumulable, valable sur un soin EOSONIC ou VITA SKIN

Rideaux - Parquets - Décoration
Projets - Revêtements de sols

Route du Centre 6 - Case postale 59 - 1772 Grolley
Tél. 026 / 466 26 65 - Fax 026 / 466 27 62
info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
B E R N A R D G A I L L A R D

Atelier de Bijouterie artisanale

Caroline Jaccard Krejci
15, Route du Marchet - 1740 Neyruz
077 458 50 80
www.tulipesenjanvier.com

tulipes
en janvier info@tulipesenjanvier.com

**CARROSSERIE
METTRAUX SA**

Rte de Fribourg 13
1740 Neyruz



026 477 30 00

www.carrosseriemettraux.ch

**CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYMPHÉA**

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05



Epargnez malin, payez moins d'impôts. Nous avons aussi des assurances vie.

Marie Varenne, Conseillère en assurances, T 026 347 33 21, marie.varenne@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

SCMS/SGA

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch



www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

**Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant**



079/478 88 05

Votre spécialiste de fenêtres:



Menuiserie
Maîtrise Fédérale
Moulin-Neuf 50
1725 Posieux
Tel. 026 401 14 77
Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

Près de chez vous.

EgoKiefer

Fenêtres et portes

A leading brand of  AFG



Nouveau Kadjar
4x2 ou 4x4



RENAULT
Passion for life

Bertschy Automobiles SA

1740 Neyruz ☎ 026/477.18.32
www.bertschyautomobiles.ch

**Karine Bourdin
Corminboeuf**

Impasse de la Charrière 1
1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée
 **En soins naturelles**
Techniques et Thérapies Naturelles

Réajustement de vos tensions et douleurs
aux niveaux

Musculaire-Ligamentaire
Tendineux-Energétique



*Reconnue par les caisses
maladies complémentaires*



Informations officielles

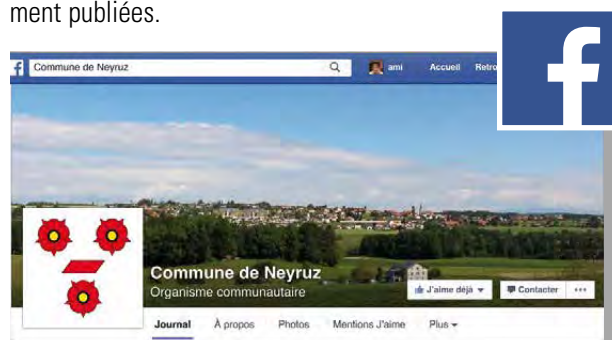
■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différents services (emails ou SMS). Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
Fax 026 916 15 51
e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Responsable administratif communal et Agent AVS :
M. Christian Stucky 026 916 15 55
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 75 25
e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

mardi : 16h30 à 19h00

jeudi : 16h30 à 19h00

samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)



Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

■ Croix-Rouge fribourgeoise

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
 Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Transports de personnes à mobilité réduite



Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch



■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Volligo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch

TAVOLATA - Table d'hôtes

Pour les personnes dès 60 ans

Partager un moment convivial... se retrouver autour d'une bonne table à plusieurs...

Pour que manger soit un plaisir !

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas, dans une ambiance chaleureuse.

Participation: CHF 15.00 par personne.

Créer des tables d'hôtes

Pourquoi ne pas créer vous-même une table commune ?

Contact

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1700 Fribourg
Tél. 026 347 12 40 – info@fr.pro-senectute.ch
www.fr.pro-senectute.ch

■ FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Cette fondation a pour mission de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre dans son environnement habituel et le plus longtemps possible. En cas de besoin et pour tout renseignement vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 425 55 25 soit par courriel à direction@fasds.ch.



■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 – Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch



Bibliothèque régionale Avry

Horaires et programme disponibles sous :
<http://bra.avry.ch/>

■ Obligation de tenir les chiens en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet

La période de mise bas des mammifères et des nichées d'oiseaux en forêt débute avec le printemps. Les petits sont bien cachés, mais sans défense, et les chiens peuvent facilement s'en prendre à eux. Le Service des forêts et de la faune rappelle aux détenteurs de chiens que leur animal doit être tenu en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet.



Tous les chiens ont besoin de courir régulièrement dans la nature. Cette dépense physique est nécessaire à leur bien-être. Il ne faut toutefois pas oublier que tous les chiens, même les plus petits, ont un instinct de prédateur

et sont susceptibles de s'attaquer à la faune sauvage. Les dégâts peuvent être particulièrement graves au printemps, période de reproduction de nombreuses espèces de mammifères et d'oiseaux sauvages, dont de nombreuses espèces nichent près du sol. Les petits sont souvent bien cachés dans la forêt, mais les chiens les repèrent facilement grâce à leur odorat très développé. Renardeaux, faons et oisillons constituent ainsi par exemple des proies faciles et incapables de se défendre ou de s'enfuir.

Tenir son chien en laisse est le seul moyen sûr pour l'empêcher de parcourir la forêt et d'y déranger les animaux sauvages. Le Service des forêts et de la faune rappelle donc à tous les détenteurs de chiens qu'ils doivent tenir leurs compagnons à quatre pattes en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet, comme le prescrit la législation cantonale sur la détention des chiens. Vos amis de la forêt vous en remercient !

Enfin, le Service des forêts et de la faune rappelle que les aliments pour les chats et les chiens ne doivent pas être déposés sans contrôle à l'extérieur à côté des maisons, car ils attirent les renards. Le Service des forêts et de la faune encourage ainsi les propriétaires d'animaux de compagnie à nourrir régulièrement leurs animaux et, dans la mesure du possible, sans laisser de restes de nourriture.



Une manière de rester actif est de s'engager dans une activité bénévole.

Le RéseauBénévolatNetzwerk soutient l'engagement bénévole et se veut plate-forme d'échanges entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **RéseauBénévolatNetzwerk**, Rte de la Fonderie 8c à 1700 Fribourg, par téléphone au 026 422 37 07, par courriel à info@benevolat-fr.ch ou consulter le site internet www.benevolat-fr.ch

■ Sentier botanique

Ce sentier qui part de la Crêta au Centre Sportif de Neyruz et qui longe la lisière de la forêt en direction de Cottens est très apprécié de tous. Les promeneurs peuvent faire connaissance avec les différentes essences forestières. Le site internet communal sera prochainement mis à jour en publiant une liste des différentes sortes de plantes et arbustes que le promeneur pourra découvrir sur ce parcours.

Le Conseil communal profite de l'occasion de remercier M. Erich Thöni et Mme France Gendre-Ackermann pour l'excellent travail accompli.





■ Echange de livres

Depuis l'été 2015, une caissette à livres est installée au complexe communal, près du compacteur à ordures. Depuis peu, une seconde caissette a été installée à la déchetterie.

L'idée du Biblio Troc est de placer dans cette caissette un choix de livres à la disposition de chacun !

Vous choisissez un livre, vous prenez tout votre temps pour le lire et l'apprécier...



Une fois le livre terminé, vous le rapportez dans la caissette. Vous en prenez un autre et ainsi de suite.

Le Conseil communal remercie chaleureusement M. Roger Stroude, à l'origine de cette initiative, qui a su facilement persuader le Conseil d'installer ces caissettes pour la population neyruzienne.

■ La bibliothèque scolaire de Neyruz FR Ecole Terre-Lune

recherche

une aide bibliothécaire

Vous adorez lire et souhaitez transmettre cette passion aux enfants.

Activités principales :

- Assurer environ 4 heures de prêt hebdomadaire pour le passage des classes (petite animation comprise) et une ouverture extrascolaire.
- Organiser et préparer les animations proposées aux enfants lors du passage des classes.
- Préparer les livres demandés par les enseignants.
- Collaborer avec les enseignants pour la planification et pour d'éventuels projets en commun.
- Participer à l'achat des livres et à leur emprunt (Bibliomedia, Lausanne).
- Participer à l'équipement des livres et à leur entretien.
- Procéder au catalogage informatique.
- Participer à l'inventaire et au nettoyage annuel des livres.
- Mettre en valeur la bibliothèque (décoration, choix de thèmes de livres exposés, mini exposition).
- Organiser des animations extrascolaires (contes, journées portes ouvertes, ateliers).
- Participer à des cours de formation continue.

Entrée en fonction : rentrée scolaire 2016/2017.

Toute personne intéressée par cette activité peut s'adresser auprès de Mme Katuscia Sansonnens conseillère communale ou auprès de l'administration communale de Neyruz au 026 916 15 50 afin d'obtenir d'autres informations sur les conditions d'engagement.

Vous pouvez adresser vos offres **jusqu'au 10 juin 2016**, à l'administration communale de Neyruz, mention « Aide bibliothécaire », Rte de Romont 4, Case postale 11, 1740 Neyruz FR.



Rte du Jura 20 T : 026 466 32 28

1700 Fribourg

RESTAURANTLEJURA@BLUEWIN.CH

WWW.RESTAURANTLEJURA.CH

BANQUETS, REUNIONS, CONFERENCES

3 SALLES DE 40 A 140 PLACES



VALERIE PORTES
INFIRMIERE, ACUPUNCTEUR

Soins à domicile et en cabinet
Rte de la Glâne 107 - 1752 Villars sur Glâne
Tél. 078 654 24 36
www.acupuncture-formation.ch

Karen Price
Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz
026 477 15 77
076 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch



JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots

Espace fleurs coupées

Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



La carte de crédit Raiffeisen vous ouvre toutes les portes.

Avec la carte de crédit Raiffeisen, vous réglez vos achats rapidement, confortablement et en toute sécurité dans le monde entier. raiffeisen.ch/cartedecredit

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
 Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
 Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
 Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
 Revêtement façade éternit
 Réparations en tous genres

Route des Simon 29
 1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
 Natel 079 - 627 14 63



Gestion des déchets

Conseil, collecte,
 traitement, valorisation

fribourg@srsrecycling.ch

Laiterie-fromagerie
Fam. Philippe Pasquier
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch



Nos spécialités

Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...

Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
8h00 - 11h00

Le point sur les dicastères

■ Répartition des Dicastères dès le 16 avril 2016

Nous avons le plaisir de vous part de la nouvelle répartition des dicastères du Conseil communal de Neyruz pour la période législative 2016/2021

Dicastères	Responsables	Suppléants
1. Administration, aménagement du territoire et projets Personnel et Administration Aménagement du territoire Information, Relations publiques et extérieures	M. Martial Wicht Syndic	M. Jean-Noël Gendre Vice-Syndic
2. Enseignement obligatoire Instruction publique, Ecoles communales, secondaires et professionnelles	Mme Katiuscia Sansonnens	Mme Murielle Roos Bovey
3. Culture Sociétés, Développement, Communication Intégration des migrants, Animation Conservatoire	Mme Marie-Claire Pasquier	M. Bernard Kolly
4. Coordination opérationnelle Coordination inter dicastère, Gestion RH Relations instances cantonales	Mme Luigia Lopez	M. Martial Wicht Syndic
5. Affaires sociales Assistance, Homes, Santé publique Affaires sociales et curatelles Structures d'accueil	Mme Murielle Roos Bovey	Mme Katiuscia Sansonnens
6. Edilite, sécurité et protection de la population Conciergerie bâtiments, Entretien des routes Déchetterie, Cimetière Justice, Police, Militaire, Protection civile	M. Héribert Dousse	M. Dominique Yerly
7. Eaux Service distribution de l'eau potable Eaux usées Service du feu, Pompiers	M. Bernard Kolly	Mme Marie-Claire Pasquier
8. Constructions et développement durable Constructions, Permis de construire, Cadastre Police du feu, Agriculture et forêts	M. Dominique Yerly	Mme Luigia Lopez
9. Finances Finances et impôts Transports publics	M. Jean-Noël Gendre Vice-Syndic	M. Héribert Dousse



■ 1 – Administration, aménagement du territoire et projets ...



Entré à l'exécutif en 2006, j'ai été confronté à des défis inattendus et pour lesquels il n'y avait pas de solution toute faite. Je pense aux trois lotissements qui ont été construits sur le territoire communal depuis 2010 et pour lesquels l'engagement du Conseil communal fut intense. Il a œuvré pour s'assurer que les constructions répondent aux objectifs du Conseil, qui étaient et qui restent l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal et la mise en valeur de ce dernier. Parallèlement à ces projets, nous avons lancé le chantier de la révision générale du PAL, qui malgré l'intensité de l'engagement des Autorités s'est enlisé faute de consensus entre les attentes des propriétaires terriens et les exigences de la commune. Ce processus complexe a été doublé par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) avec pour effet de rendre tout le processus presque kafkaïen. Cette loi a totalement redistribué les cartes. La nouvelle donne n'a peut-être pas encore été comprise par tous les acteurs concernés. Plus réjouissante fut la révision partielle qui, soumise aux

mêmes contraintes, a été menée à son terme dans un délai record et qui débouche sur la mise en chantier de l'important projet dit du Clédard.

Les chantiers en cours, à savoir la réalisation du site du Clédard, la mise à l'enquête de la révision générale du PAL, l'aménagement de la traversée du village, ainsi que d'autres projets qui vont poindre ces prochains mois vont nous occuper pour plusieurs années et certainement au-delà de la présente législature. Toutefois, l'aménagement n'est pas le seul thème sur lequel l'effort du Conseil sera porté. Que ce soit la réflexion sur la tarification des prestations publiques, l'examen des participations de la commune dans les organisations tierces et leur corolaire, les engagements hors bilan, ou encore l'évaluation des besoins des activités d'animation dans la commune ou la valorisation de son patrimoine, les thèmes ne manquent pas. D'autres apparaîtront et certains perdront en priorité tout au long de la législature. J'apporterai ma contribution pour faire avancer toutes ces tâches au rythme des besoins.

Martial Wicht

■ 2 – Enseignement obligatoire

■ Le règlement scolaire communal, grand défi de la période 2016-2021



Ces prochaines années, l'école devra évoluer selon la nouvelle loi scolaire cantonale entrée en vigueur l'an dernier. Son règlement d'application ayant récemment été validé par le Conseil d'Etat (Règlement de la loi sur la scolarité obligatoire du 19 avril 2016, ou RLS, qui entrera en vigueur le 1er août prochain), il appartient désormais aux communes de modifier leurs règlements scolaires et, dans ce cadre, de créer un conseil des parents.

En collaboration avec le responsable d'établissement, les autorités communales traiteront de sujets aussi divers que les activités scolaires et leur financement, le conseil des parents (rôle et constitution), les effectifs scolaires

(qui induisent l'ouverture ou la fermeture de classes), les alternances ou encore l'attribution des locaux. Par ailleurs, la commune doit mettre à disposition du responsable d'établissement, et en fonction de ses besoins, un secrétariat et du personnel technique. Une organisation qui, à Neyruz, a déjà cours depuis de nombreuses années.

La modification du nouveau règlement scolaire communal exigera de solides réflexions, empreintes de bon sens. Selon les objets, la mise en œuvre interviendra au 1er août 2016 ou au 1er janvier 2018. L'élaboration du règlement scolaire communal ne constitue bien sûr qu'une partie des tâches déléguées aux communes par le canton en matière de scolarité obligatoire. Les changements qui interviendront dans ce domaine seront régulièrement communiqués aux parents ainsi qu'à la population, pour approbation (nouveau règlement communal) et/ou pour information.

Comme vous pouvez le constater, les prochaines années

seront une nouvelle fois bien remplies pour les autorités communales et le futur de l'école Terre-Lune.

■ Le carnaval de retour en 2017

Cortège, déguisements et confettis, c'est reparti ! Fort du succès rencontré par la première édition, le Carnaval

neyruzien sera de retour le vendredi 24 février 2017. Les informations sur cette grande fête villageoise suivront au fur et à mesure de l'avancement des préparatifs. Dans l'intervalle, toutes les personnes ou les groupes intéressés à défiler lors du cortège sont invités à me contacter au 079 473 10 51.

Katiuscia Sansonnens

■ 3 – Culture

Le temps des élections est passé. Il reste à la responsable de l'information un devoir à accomplir, celui d'exprimer la gratitude et la reconnaissance dues à ceux et celles qui, dans le passé, ont donné beaucoup de leur temps et œuvré avec intelligence et bon sens pour que prospère harmonieusement cette commune. Nos prédécesseurs nous laissent une commune financièrement saine qui permet d'envisager l'avenir avec confiance mais également d'élargir les activités du Conseil par la création d'un dicastère de la culture.



Commence maintenant pour la nouvelle équipe qui apparaît solidaire et très motivée, un autre temps, pas plus facile, pour assumer la tâche confiée par les citoyens et citoyennes de cette communauté villageoise qui sauront dans 5 ans s'ils ont fait le bon choix. Un temps impartit pour prévoir ce que sera demain et surtout de le rendre le plus riche possible en relations humaines.

Mes collègues du Conseil communal m'ont confié plusieurs tâches, notamment d'assurer la pérennité de ce bulletin d'informations. Fort de son titre évoquant l'agilité et l'indépendance, je vais collaborer avec le personnel de l'administration pour rendre son contenu le plus attractif et transparent possible. Agir pour qu'il soit vraiment un lien entre autorités et administrés afin que la politique ne leur apparaisse pas trop désespérante. Ce village étant déclaré « Cité de l'énergie », je vais poursuivre la mission relative à la transition énergétique avec le souci d'alléger la facture pour la commune et ses habitants. Toutes les sociétés villageoises méritant d'être soutenues dans leurs actions, je serai l'ambassadrice chargée de leur apporter le soutien nécessaire pour qu'elles restent ces lieux de dialogues sur le sens de la vie et sur la capacité de construire ensemble en chantant, en jouant d'un instrument de musique, en s'adonnant aux joies du sport ou tout simplement au bonheur de se rencontrer.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter bon vent à tous, celui venant du nord pour nous apporter la fraîcheur et la joie de vivre et celui venant du sud pour nous apporter un peu de chaleur pour bien vivre ensemble.

Marie-Claire Pasquier

■ 4 – Coordination opérationnelle

Avec la nouvelle législature qui commence, de nouveaux défis à relever s'ajoutent aux projets déjà en cours que nous verrons se réaliser durant ces cinq prochaines années. Cependant, pour certains d'entre eux, nous n'aurons le temps que de monter la trame sur laquelle se tisseront ces projets, car leur réalisation se projette dans

un avenir bien plus éloigné qu'une période législative. Je mesure ma chance de voir évoluer et prendre vie ces projets et profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier sincèrement de votre confiance que je m'engage à respecter en mettant mes compétences et mon temps au service de la collectivité.

■ Coordination opérationnelle

Après huit années passionnantes en tant que responsable du dicastère des constructions, j'ai le plaisir d'assumer la responsabilité d'un tout nouveau dicastère, celui de la coordination opérationnelle.



Pourquoi avoir créé ce dicastère ? Ces dernières années, Neyruz a vu se planifier des projets d'envergure sur son territoire avec un constat récurrent, le besoin de coordination entre les composantes d'un même projet devant interagir avec ses environnements voisins sans être en porte-à-faux avec les développements futurs. Les exemples qui représentent cette coordination sont celui de la réfection de la Route du Marchet ou

encore celui de l'Allée des Cheminots, projets dans lesquels il est nécessaire de coordonner interactivement les divers dicastères impliqués dans le secteur et pour lesquels il faut tenir compte des développements actuels et futurs. Gérer la coordination opérationnelle permettra de mettre en évidence et au bon moment les composantes d'un projet tant sur le plan technique, administratif que légal.

La Commission technique qui se réunit régulièrement sera le noyau central de cette coordination opérationnelle. En effet, cette Commission, que j'ai l'honneur de présider depuis quelques années, passe régulièrement en revue les projets en cours et sous cette casquette, je fonctionnais déjà, en quelque sorte, comme coordinatrice. Collabore également au sein de cette commission, notre service technique Anne-Laure Bersier, notre coordinatrice technique Laurence Vesin, mes collègues du Conseil communal responsables du dicastère de l'Eau (potable et usées), des Routes, des Constructions, des Projets et de l'Aménagement et selon les besoins, notre ministre des Finances. J'ai donc là, les meilleurs atouts pour mener à bien ma mission de coordinatrice opérationnelle.

■ Relation avec les instances cantonales (SeCA, Préfecture)

Un des aspects non négligeables dans la réalisation des projets, que nous avons et que nous aurons à mener, est le lien précieux avec les Autorités canto-

nales. Privilégier les échanges et élargir notre réseau auprès de ces services, voilà également une des tâches que j'assumerai avec grand plaisir. Avoir la satisfaction de voir se réaliser nos projets dans les meilleures conditions, mais surtout faire en sorte qu'ils reflètent notre « marque de fabrique mobilité et développement de qualité » voilà le message qu'il m'est demandé de transmettre au canton pour qu'ils adoptent et valident nos projets.

■ Secrétariat PAL (Plan d'Aménagement Local)

Secrétaire de la Commission PAL depuis quelques années, j'ai eu la chance de vivre de l'intérieur les étapes d'une révision partielle du PAL tout en travaillant en parallèle sur la révision générale du PAL. Ces révisions, tant partielle que générale, ont été malmenées par la nouvelle LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire) et par toutes ses complexités d'application, obligeant la Commission PAL à revoir sa copie en y intégrant les incontournables contraintes dictées par la nouvelle LAT. Connaître et tenir compte des implications en matière d'aménagement, me permet de faire tout naturellement le lien avec la coordination opérationnelle puisque celle-ci se fait en concordance avec les développements présents et futurs.

■ Gestion RH

Cette autre nouvelle facette de mon dicastère est un espace dévolu à l'écoute du personnel et à ses besoins ainsi qu'à la planification des formations et des outils permettant de mener à bien leurs tâches. Du point de vue des activités, le responsable administratif, supérieur hiérarchique du personnel administratif, rapporte au syndic qui est le responsable du personnel de l'administration. S'agissant du personnel de la voirie et de la déchetterie, c'est le responsable du dicastère qui s'assure que les missions soient menées à bien. Mon rôle est d'assurer que tous les aspects contractuels et légaux soient respectés et d'interagir en cas de conflit pour apaiser la situation et trouver, avec la hiérarchie directe, les bonnes solutions en vue de les appliquer.

« Individuellement, nous sommes une goutte d'eau, ensemble nous sommes un océan. »

R Satoro



Mettre l'humain au centre des activités et développer l'efficacité par les compétences multiples et précieuses, voilà un défi que je me réjouis de relever.

Luigia Lopez



Source ifocop.fr

■ 5 – Affaires sociales

Nouvelle élue assermentée le 16 avril dernier, cette journée officielle fut pour moi une expérience marquante.



En acceptant mon mandat de conseillère communale au soir des élections du 28 février, j'avais conscience de l'importance de la fonction. De me retrouver parmi les élu-e s de toutes les communes de la Sarine et de prêter serment m'ont fait ressentir plus intensément la responsabilité de la tâche. Et c'est durant les premières semaines qui ont suivi cette journée officielle, que je découvre de manière concrète, le

rôle et les tâches d'un exécutif communal.

Les défis qui attendent la nouvelle équipe du Conseil à l'aube de cette législature sont nombreux.

En 2016, l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux est devenue le Réseau santé de la Sarine (RSS), une nouvelle structure qui intègre le Home médicalisé de la Sarine, le service de l'Aide et des soins à domicile, ainsi que celui des Ambulances de la

Sarine, et les services transversaux. La mise en place du RSS permettra d'améliorer la transparence de l'institution et de réaliser ainsi des économies.

2017 verra la création de l'Association Régionale à buts multiples des Communes Ouest Sarinoises (ARCOS) née de la fusion du Service Social de Sarine-Ouest (SSS) et du Service Officiel des Curatelles de Sarine-Ouest (SOC).

Quant aux structures d'accueil de la Commune, en lien avec le projet du Clédard, le groupe de travail formé au début de l'année 2016 met tout en œuvre afin de tenir compte des exigences des uns et des autres pour la réalisation de ce projet ambitieux.

Les défis à relever, les besoins à satisfaire, les ajustements vont rythmer cette nouvelle législature. Nous vivons une période de transition à tous les niveaux. Nous assistons à un changement des valeurs sociétales. Abordons ces changements comme des opportunités d'aller de l'avant et sachons nous rappeler la chance et le privilège que nous avons de pouvoir vivre, dans notre commune, à une échelle humaine.

Murielle Roos Bovey

■ 6 – Edilite, sécurité et protection de la population

■ Nous voilà repartis pour cinq ans !

Une nouvelle législature est synonyme d'une énergie nouvelle et d'un enthousiasme nouveau face aux projets qui vont jaloner ces cinq prochaines années au sein de notre communauté villageoise.

Dans mon nouveau dicastère, intitulé « édilité, sécurité et protection de la population », j'ai à cœur, d'une part, de poursuivre l'impulsion donnée ces dernières années au niveau de l'entretien des bâtiments communaux et, d'autre part, de développer des synergies entre le service édilitaire et celui de l'entretien des bâtiments.



La problématique des déchets, soit leur récolte, leur stockage et leur valorisation, est l'une des priorités de ma législature. La déchetterie est devenue un lieu incontournable pour toutes et tous. Dès lors, pourquoi ne pas diriger notre réflexion vers une amélioration de la gestion des déchets de manière plus pratique et plus écologique, donc en adéquation avec le bilan énergétique ?



Comme je le relevais déjà dans le dernier numéro de l'Écureuil, la collectivité se doit de prendre des mesures efficaces contre toutes sortes d'incivilités dont notre village doit faire face (poubelles dans les bois et aux abords des routes, excès de vitesse dans nos zones 30 km/h, parcage sauvage, déprédation des lieux publics, vols en tous genres, etc.). Le conseil communal travaille à ce problème afin de pouvoir vous proposer des mesures simples et efficaces.

Vos autorités communales cherchent également à vous offrir un réseau routier bien entretenu. Ces travaux d'entretien doivent permettre une circulation plus sûre et une utilisation optimale de l'espace routier. Dans le cadre de mon mandat, je souhaite ainsi poursuivre ce travail dans la perspective de transmettre, aux générations futures, un lieu de vie agréable et sûr.

La protection civile mérite, elle aussi, toute notre attention car elle peut tous nous toucher. La préparation de la population à une catastrophe naturelle, un conflit ou une crise est une tâche de la plus haute importance. Pour ce faire, nous devons travailler en étroite collaboration avec les instances cantonales qui gèrent ces risques.

Enfin, nos coutumes évoluent de même que nos rites funéraires. L'apparition de nouvelles pratiques annonce une remise en question de ce rite de passage. La gestion du cimetière étant communale, contrairement à celle de l'église, nous avons ainsi l'opportunité de poursuivre nos contacts avec nos amis du Conseil paroissial, dans le respect de chacun.

Je me réjouis, d'ores et déjà, de vous retrouver au détour d'un chemin, lors d'une manifestation villageoise ou d'une rencontre relative à un projet communal. Par ailleurs, les assemblées communales demeurent un rendez-vous privilégié d'échanges entre vos autorités et vous-mêmes, ne l'oubliez pas et sachez saisir cette belle opportunité !

Héribert Dousse

■ 7 – Eaux

Je tiens tout d'abord à remercier les concitoyens et concitoyennes qui m'ont réitéré leur confiance.



Effectivement, j'ai déjà œuvré pendant deux ans comme conseiller communal avec pour dicastère l'eau potable et les pompiers.

En 2014, nous avons rénové les captages d'eau de La côte de Rosé et Les fantômes. De plus, nous avons mis en place le PIEP « plan d'infrastructure de l'eau potable » qui se terminera cette année. Ce fut un travail long et difficile, car retourner 85 ans en arrière n'est pas toujours chose aisée.

Dans le dicastère des pompiers, le fait le plus marquant est incontestablement la fusion du

corps des sapeurs-pompiers de Matran, Avry et Neyruz réunis sous l'appellation CSPI M.A.N.

Mes défis pour les 5 prochaines années sont tout d'abord de finir le PIEP et effectuer le changement des conduites

d'eau potable lié à la traversée du village soit 1.5 kilomètres.

J'ai aussi repris sous mon dicastère, les eaux usées et les eaux claires qui sont également concernées par le changement des conduites lié à la traversée du village. La réalisation d'un bassin de rétention pour le traitement des eaux claires de la partie nord du village, ainsi que celles de la route cantonale font partie intégrante du projet.

Quant au dicastère des pompiers, l'objectif consiste en la finalisation de l'achat du tonne-pompe et des locaux.

Et évidemment, très important, continuer d'améliorer le réseau pour vous faire profiter d'une qualité d'eau irréprochable.

Merci encore à toutes et tous pour votre confiance.

Bernard Kolly

■ 8 – Constructions et développement durable

A l'heure de remettre ce message, moins de 20 jours se sont écoulés depuis la mise en place du Conseil Communal de Neyruz, formule 2016-2021. Même s'il est un peu tôt pour faire un premier bilan, cette rubrique me permet de partager mes impressions après avoir découvert les rouages d'une telle organisation pour la première fois.



Le premier point qui m'a marqué est sans doute la cohésion au niveau du groupe, un esprit d'équipe que j'ai ressenti dès la première séance du Conseil Communal. Les nouveaux, dont je fais partie, bénéficient déjà pleinement de l'expérience des anciens lors de la remise des dossiers et la prise en charge de leur dicastère respectif. Je suis confiant qu'avec un tel esprit d'équipe, cette formule s'avère gagnante pour le bien de la collectivité Neyruzienne au cours des 5 années à venir.

En effet, compte tenu du nombre de projets en cours, en voie de démarrer ou encore en planification, le dicastère

des constructions ne va pas manquer d'activités dans les mois et les années à venir. L'ampleur de la tâche pourrait en décourager plus d'un mais le fait de pouvoir compter sur l'appui d'une suppléante au courant des dossiers ainsi que d'une équipe administrative motivée et prête à me supporter dans cette nouvelle fonction m'insuffle le punch nécessaire à relever ce nouveau défi.

Construction, environnement, développement durable : trois termes qui résument parfaitement les défis auxquels notre nouvelle équipe et mon dicastère en particulier vont être confrontés durant cette nouvelle législature. Tout nouveau projet ne peut se réaliser sans tenir compte du cadre légal auquel il est assujéti. Je ne doute pas un seul instant qu'en tenant compte de ce facteur important, le bon sens et la compréhension de tous pour défendre les intérêts de la collectivité sur le long terme vont permettre de mener à bien ces projets dans les délais convenus et bien sûr dans le respect d'un environnement durable.

Dominique Yerly

■ 9 – Finances

C'est avec plaisir que je pourrai continuer à m'occuper de ce dicastère des Finances et des travaux qui lui sont liés, soit entre autre l'établissement des budgets et des planifications financières et leurs présentations aux assemblées communales. Je n'assume plus la responsabilité du dicastère des Eaux usées qui a été transféré à un autre conseiller.



Mon travail ne va pas diminuer, car avec tous les projets qui devraient pouvoir se concrétiser ces prochaines années, les col-

laborations transversales avec les autres responsables de dicastère seront indispensables. De plus, des modifications de divers règlements et adaptations de taxes devraient être mises en place prochainement.

Jean-Noël Gendre

Du punch dans vos projets

Bâtir pour l'avenir



frutiger-fribourg.ch

JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

À votre service depuis plus de 25 ans



Techniques de chauffe Techniques solaires

Brûleurs à mazout et à gaz,
régulations, pompes à chaleur,
solaire thermique et photovoltaïque

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52
Fax 026 660 60 36

www.pannechauffage.ch

F. BOVEY SA

CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION

ÉNERGIES RENOUVELABLES - ADOUCISSEURS - DOUBLE FLUX



Bovey Frédéric

TEL/FAX 026/401.25.00

MOBILE 079/276.57.80

E-MAIL bovey.chauffage@bluewin.ch

www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

Adresse Bureau: les thurlings 51, 1772 Grolley

Adresse Atelier: rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz



Tél. 026 477 13 98
www.aiglenoirneyruz.ch

CouleursPlus

Sàrl
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES
Rte du Platy 5A / 1752 Villars-sur-Glâne

www.couleursplus.ch

Nat. 079 436 56 12 • Tel. 026 322 38 89

Fax 026 322 56 89 • E-mail info@couleursplus.ch



- BÂCHES
- ENSEIGNES
- SIGNALÉTIQUES

- VITRINES
- GRAPHISME
- AUTOCOLLANTS

- TEXTILES
- VÉHICULES
- PANNEAUX



www.vector.ch

créateur de solutions

internet • multimédias • marketing mobile

POMPES FUNÈRES MURITH
1916
Pérolles 27
Fribourg
www.pompefunebresmurith.ch
En toute confiance
026 322 41 43
Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS

TAILLEURS DE PIERRE SA

1728 Rossens
026 / 411 92 22

www.art-tisons.ch



Votre chauffage est
ÉLECTRIQUE ?
Chauffer au bois est
ÉCOLOGIQUE.
Nous avons la solution
ÉCONOMIQUE !



La **vie Associative** de notre commune

Le Club de pétanque *La Rincette*
invite la population

à participer à la Fête Nationale
au Complexe communal
le dimanche 31 juillet 2016
dès 18h30



Aubade de la société de musique
la "Cordiale" de Neyruz



01.08.1991 – 2016... 25 ans... !
Hommage à Jean Tinguely...

Hymne national et levée du drapeau

Ambiance villageoise
Restauration chaude
Prix populaires

Feux d'artifices

Invitation cordiale
à toutes et tous !



Club de Pétanque
"La Rincette"
1740 Neyruz



Photo M. Jean-Marc Rey

Nouveau


**En cas de météo capricieuse... ,
la place de fête sera couverte !**



1740

COMMUNE DE
Neyruz FR**INFO COMPACTEUR**

Au vu de l'organisation de la fête nationale le soir du 31 juillet devant le local communal de la voirie, le Conseil communal informe la population que la benne du compacteur sera évacuée et ainsi

l'accès au compacteur sera suspendu :

**du samedi matin 30 juillet 2016 à 11h00
jusqu'au mardi matin 2 août 2016.**

Toutefois, le compacteur situé à la déchetterie sera accessible le samedi 30 juillet selon les horaires de la déchetterie.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et espérons une vive présence des Neyruziennes et Neyruziens pour soutenir le Club de pétanque La Rincette dans l'organisation de cette fête traditionnelle dans notre beau village.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette manifestation et avec nos remerciements à la société organisatrice.

Le Conseil communal de Neyruz

Samedi 11 juin 2016 à Matran
Place de l'École

**20^{EMES} JOUTES
INTER-POMPIERS
DE LA SARINE**

Bars, grillades,
restauration,
animations



Matches de
l'**Euro 2016**
sur écran GÉANT
Entrée gratuite

Venez supporter vos pompiers locaux

**Programme de la
manifestation**

Vendredi 10 juin

19h00: ouverture du bar et des snacks
21h00: match d'ouverture de l'Euro 2016 sur écran géant
France - Roumanie

Samedi 11 juin

08h00: début des jeux
11h00: démonstration des jeunes sapeurs-pompiers de
la Sarine
11h30: partie officielle
13h30: reprise des jeux
15h00: match Suisse - Albanie
17h30: remise des prix aux participants

Vous trouverez tout sur place pour régaler la famille
Grillades, frites, glaces et autres délices
Minérales, boissons chaudes, bières
Prix populaires



FRICOPY
La qualité qui fait le succès.
TOSHIBA
Leading Innovation >>>



Une banque pour tous.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert



**LA NOUVELLE
HYBRID C-HR**

BIENTÔT CHEZ NOUS

**GARAGE
NEYRUZ** **LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

026 477 90 90

info@garage-limat.ch